

académie
Amiens

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme

éducation
nationale



Circonscription AMIENS 5

Affaire suivie par
Marylène Brare

MB/CD

Téléphone
03 22 71 25 08

Fax
03 22 71 25 59

Méi.
len80.amiens5@ac-amiens.fr

20 bd Alsace Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 25 mars 2014

L'inspecteur d'Académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Somme

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale

Objet : Evaluations départementales 2014 en sciences et technologie.

Depuis l'année scolaire 2009-2010, le groupe de pilotage départemental 'Sciences 80' propose aux équipes un outil d'évaluation des connaissances, capacités et attitudes attendues en fin de cycle 3, au palier 2 du Socle Commun, pour les sciences et la technologie. En fin d'année 2012-2013, cet outil d'évaluation a été utilisé également pour la première fois par les écoles de l'Aisne et de l'Oise. L'analyse des résultats de ces évaluations ainsi que des conseils et documents d'aide vous ont été communiqués et restent accessibles sur le site départemental à l'adresse :

<http://culture-scientifique.ia80.ac-amiens.fr>

Durant la présente année scolaire, les équipes départementales ont œuvré à l'enrichissement de la banque d'exercices disponibles. C'est ainsi que nous disposons maintenant de deux livrets d'évaluation :

- le livret A qui regroupe la plupart des exercices de l'épreuve 2013 ;
- le livret B qui comporte les exercices mis au point cette année.

La version 'enseignant' de chaque livret précise les conditions de passation de l'épreuve et les consignes de correction.

Les différents documents nécessaires sont téléchargeables jusqu'au 14 juin prochain :

- soit à l'adresse :
<http://sefa.ac-amiens.fr/file.php?h=R99b9c8dc2932106278641bc139914606>
avec comme clé de fichier : sciences-2014 ;
- soit à l'adresse :
<http://culture-scientifique.ia80.ac-amiens.fr> en utilisant vos identifiant et mot de passe de messagerie électronique académique.

Nous vous demandons de choisir dix exercices de cet ensemble :

- six exercices du livret A ;
- quatre exercices du livret B.

Les passations pourront être scindées en plusieurs séances, selon les modalités jugées les plus appropriées par chaque enseignant.

Les réponses de vos élèves pourront être saisies dans l'application de traitement qui est téléchargeable à la même adresse que les livrets ; elles serviront également en



2/2

partie à valider les compétences du palier 2 du socle commun « culture scientifique et technologique ». Afin d'être à même de suivre l'évolution des progrès des élèves et de cibler les directions de travail nécessaires, une copie de l'application, noms des élèves anonymés ou supprimés, sera à adresser par voie électronique, à l'I.E.N de votre circonscription dès que les saisies seront terminées et au plus tard pour le vendredi 13 juin 2014.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vous remercie de votre investissement dans ce dispositif au service de la réussite de vos élèves.



Yves DELECLUSE